

**COMITE DES UTILISATIONS PACIFIQUES  
DE L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHERIQUE  
Sous-Comité juridique**

*Transcription non éditée*

**782**<sup>ème</sup> séance

Vendredi 11 avril 2008, à 10 heures  
Vienne

*Président* : M. V. KOPAL (République tchèque)

*La séance est ouverte à 10 h 20.*

Le **PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Bonjour, Mesdames et Messieurs les délégués. Je déclare ouverte la 782<sup>ème</sup> séance du Sous-Comité juridique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

Je voudrais vous informer de notre programme de travail pour ce matin. Nous allons poursuivre l'adoption du rapport du Sous-Comité juridique. Y a-t-il des questions sur la façon de procéder ?

**Adoption du rapport du groupe de travail sur le point 8 a) de l'ordre du jour, "Définition et délimitation de l'espace"**

Le **PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Nous avons les additifs 2 et 3. Nous avons commencé par le document A/AC.105/C.2/L.273, additif 1. Nous l'avons déjà examiné hier. Aujourd'hui nous allons passer à l'additif 2 et 3.

**Document A/AC.105/C.2/L.273/Additif 2**

Le **PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : L'additif 2 contient des questions portant sur "La définition et les délimitations de l'espace et les caractères et l'utilisation de l'orbite géostationnaire, notamment les moyens permettant de l'utiliser de façon rationnelle et équitable sans préjudice du rôle de l'UIT". Ça c'est un point, l'autre c'est le "Renforcement des capacités dans le domaine du droit spatial.

Est-ce que toutes les délégations ont ce document pour que nous puissions commencer

l'examen du document additif 2 ? Nous allons passer à l'adoption paragraphe par paragraphe de l'additif 2.

Le Nigeria souhaite intervenir.

**M.** [??] (Nigeria) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président.

Excusez-moi, mais au risque de nous ramener au rapport déjà adopté hier, je suis désolé mais je voudrais un tout petit amendement d'ordre rédactionnel dans l'additif 1. L'additif 1, je voudrais apporter une correction. Il s'agit du document portant sur les activités des organisations intergouvernementales et non gouvernementales dans le domaine du droit spatial, au paragraphe 20 où on mentionné les activités des différentes organisations intergouvernementales et non gouvernementales internationales. Je voudrais qu'on reformule le paragraphe 20 pour qu'on reprenne un petit peu le libellé des paragraphes suivants, le 21, 22, etc. Je vous propose ce qui suit :

*"Les activités de l'AIA dans le domaine du droit spatial devraient être un petit peu étoffées pour que nous puissions mieux savoir de quoi il s'agit."*

Il s'agit d'avoir une mémoire institutionnelle appropriée pour bien comprendre ce que fait cette organisation, pour que nous puissions avoir la trace concrète de ses activités. Donc, à la deuxième ligne, après avoir dit que le Sous-Comité a pris note du rapport de l'AIEA, etc., et ensuite, on pourrait un petit peu énumérer le type de conférences qui ont été organisées au cours de l'année en cours. Merci.

Dans sa résolution 50/27 du 16 février 1996, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique aux termes de laquelle, à compter de sa trente-neuvième session, des transcriptions non éditées de ses sessions seraient établies à la place des procès-verbaux. Cette transcription contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations telles que transcrites à partir de bandes enregistrées. Les transcriptions n'ont été ni éditées ni révisées.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire de la transcription, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication au chef du Service de la traduction et de l'édition, bureau D0771, Office des Nations Unies à Vienne, B.P. 500, A-1400 Vienne (Autriche). Les rectifications seront publiées dans un rectificatif récapitulatif.



**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Merci, M. le représentant du Nigeria, pour cette contribution au titre du paragraphe 20. Vous vouliez compléter l'énumération des activités menées par l'Académie internationale d'astronautique. Le secrétariat a préparé un texte de ce paragraphe 20 et on va vous le proposer plus tard. Merci.

*Paragraphe premier*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Nous reprenons l'additif 2, "Questions relatives à la définition et à la délimitation, etc.", Paragraphe premier. Des commentaires sur le paragraphe premier ? Cela ne semble pas être le cas. *Adopté.*

*Paragraphe 2*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 2, a), b), c), d), e), f), la liste des documents préparés par le secrétariat. a), b), c), d), e), f). Pas de commentaires. *Adopté.*

*Paragraphe 3*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 3. *Adopté.*

*Paragraphe 4*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 4. Même chose, "Certaines délégations". *Adopté.*

*Paragraphe 5*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 5. *Adopté.*

*Paragraphe 6*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 6. Pas de commentaires. *Adopté.*

*Paragraphe 7*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 7. *Adopté.*

*Paragraphe 8*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 8. Y a-t-il une intervention au fond de la salle ? *Adopté.*

*Paragraphe 9*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 9. Des observations concernant le paragraphe 9 ? Il n'y en a pas. *Adopté.*

*Paragraphe 10*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 10. Pas d'observations.

*Adopté.* Alors que j'ai certains doutes concernant le dernier membre de phrase de ce paragraphe, notamment en ce qui concerne la définition par rapport justement aux sciences naturelles. D'un point de vue des sciences naturelles, je dirais que cette définition est des plus vagues, mais c'est l'avis d'une délégation qui a été ainsi présenté au Sous-Comité et ce n'est pas à nous de modifier ce point de vue.

*Paragraphe 11*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 11. Des observations, des commentaires ? *Adopté.*

*Paragraphe 12*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 12. Des observations ? *Adopté.*

*Paragraphe 13*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 13. Le secrétariat demande la parole sur ce point.

**M. [??]** (Bureau des affaires spatiales - Secrétariat) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Le secrétariat attire l'attention des délégations sur le paragraphe 13 et le paragraphe 14. Une petite erreur s'est glissée au niveau des paragraphes 13 et 14, et ceci devrait figurer à la fin de la section et devrait donc être inséré après le paragraphe 27, car ce sont deux paragraphes qui traditionnellement figurent à la fin de ce chapitre. Donc les paragraphes 13 et 14 seront insérés après le paragraphe 27.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Nous examinons le fond de ces deux paragraphes, et ensuite nous procéderons à leur transfert à la fin de ce chapitre. Donc, le 13 devient le 26 *bis*. Des observations ? *Adopté.*

*Paragraphe 14*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 14 qui devient le 26 *ter*, donc transféré après le paragraphe 26. Le groupe de travail a approuvé le rapport, donc le rapport a été approuvé par le Sous-Comité. Donc, je le répète, le paragraphe 14 dans sa forme actuelle, devient le paragraphe 26 *ter*.

*Paragraphe 15*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Nous passons au paragraphe 15. Des observations ? *Adopté.*

*Paragraphe 16*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 16. Ceci reflète un point de vue qui a été exprimé. Pas d'observations ? *Adopté.*

*Paragraphe 17*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 17. "Certaines délégations ont exprimé l'avis" et ceci rejoint d'autres paragraphes figurant dans les rapports antérieurs du Sous-Comité. Des observations concernant ce paragraphe 17 ? *Adopté.*

*Paragraphe 18*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 18. Des observations concernant le paragraphe 18. *Adopté.*

*Paragraphe 19*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 19. Des observations sur le paragraphe 19 ? Il n'y en a pas. *Adopté.*

*Paragraphe 20*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 20. Ceci reflète le point de vue d'une délégation. Des observations ? Il n'y en a pas. *Adopté.*

*Paragraphe 21*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 21. Il s'agit du point de vue d'une délégation. Des observations ? Il n'y en a pas. *Adopté.*

*Paragraphe 22*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 22. Ceci reflète une information provenant d'une délégation. *Adopté.*

*Paragraphe 23*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 23. Il s'agit de l'avis de certaines délégations. Des observations ? Il n'y en a pas. *Adopté.*

*Paragraphe 24*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 24. Des observations ? Il n'y en a pas. *Adopté.*

*Paragraphe 25*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 25. Ceci reflète un point de vue individuel. Des observations ? Il n'y en a pas. *Adopté.*

*Paragraphe 26*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 26. Il s'agit ici aussi du

point de vue d'une délégation. Des observations ? Il n'y en a pas. *Adopté.*

Maintenant, après le paragraphe 26, nous insérons le 26 *bis* et le 26 *ter* qui sont les anciens paragraphes 13 et 14, je vous le signale..

*Paragraphe 27*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 27. C'est la formule standard. *Adopté.*

*Chapitre VIII*

*Paragraphe 28*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Maintenant nous passons au chapitre VIII. Paragraphe 28. Il s'agit ici d'une décision prise par l'Assemblée générale et il s'agit de l'inclusion de cette question dans notre ordre du jour. Il n'y a pas d'observations. *Ce paragraphe 28 est ainsi adopté.*

*Paragraphe 29*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Nous passons au paragraphe 29 avec un chapeau et deux alinéas a) et b). Y a-t-il des observations concernant le paragraphe 29, y compris les alinéas a) et b) ? Pas d'observations. *Adopté.*

*Paragraphe 30*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 30. *Adopté.*

*Paragraphe 31*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 31. Des observations ? C'est l'avis du Sous-Comité dans sa totalité. "Le Sous-Comité a souligné l'importance". Pas d'observations. *Adopté.*

*Paragraphe 32*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 32. "Le Sous-Comité a noté que". Des observations ? Il n'y en a pas. *Adopté.*

*Paragraphe 33*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 33. Des observations sur le 33 ? Il n'y en a pas. *Adopté.*

*Paragraphe 34*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 34. Des observations ? Il n'y en a pas. *Adopté.*

*Paragraphe 35*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 35. Des observations ? Il n'y en a pas. *Adopté.*

*Paragraphe 36*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 36. Des observations ? Il n'y en a pas. *Adopté.*

*Paragraphe 37*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 37. Des observations ? Il n'y en a pas. *Adopté.*

*Paragraphe 38*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 38. Des observations ? Il n'y en a pas. *Adopté.*

*Paragraphe 39*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 39. Des observations ? Non. *Adopté.*

*Paragraphe 40*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 40. Des observations ? *Adopté.*

*Paragraphe 41*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 41. Ceci reflète le point de vue d'une délégation. *Adopté.*

*Paragraphe 42*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 42. Des observations ? *Adopté.*

*Paragraphe 43*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 43. Des observations ? C'est l'avis du Sous-Comité qui a noté avec satisfaction, etc. Des observations ? Il n'y en a pas. *Adopté.*

*Paragraphe 44*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 44. Des observations ? Il n'y en a pas. *Adopté.*

*Paragraphe 45, alinéas a), b), c), d), e), f), g), h), i), j), k), l)*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 45. Vous avez tout d'abord un chapeau et ensuite, vous avez toute une liste d'alinéas. Nous allons examiner les alinéas l'un à la suite de l'autre. Alinéa a). Alinéa b). Alinéa c). Alinéa d). Alinéa e). Alinéa f). Alinéa g). Alinéa h). Alinéa i). Alinéa j). Alinéa k). Alinéa l).

La délégation du Nigeria sur l'alinéa l) ?

**M. [??]** (Nigeria) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, nous venons d'examiner l'ensemble des alinéas. Je voudrais faire un commentaire de nature générale.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Vous avez la parole, Monsieur.

**M. [??]** (Nigeria) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Je remercie le secrétariat d'avoir repris les intentions du Sous-Comité en ce qui concerne ce point spécifique du Sous-Comité. Du a) au l), je dirais que ceci sont des activités visant des initiatives devant être prises, mais je dirais que certains des alinéas pour lesquels on ne sait pas qui lancera telle ou telle initiative. Pour certains de ces alinéas, nous ne savons pas qui en assumera la responsabilité, notamment pour le d), f), h). Qui en assumera la responsabilité ?

Notre avis est le suivant. Ici il est nécessaire de remanier le chapeau de façon à refléter au mieux qui assumera la responsabilité de ces différentes initiatives.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Merci à la délégation du Nigeria. Vous attirez notre attention sur la question de la responsabilité relative aux mesures énoncées dans ces différents alinéas. Je voudrais attirer votre attention sur le fait suivant, à savoir que le chapeau ne détermine pas les responsabilités en la matière. Ici, il s'agit de mesures pouvant renforcer les capacités dans le domaine du droit spatial. Je donne la parole au secrétariat, notamment pour ce qui est d'un remaniement éventuel de ce libellé.

**Mme [??]** (Bureau des affaires spatiales - Secrétariat) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Le délégué du Nigeria a certainement raison. C'est à dessein que nous sommes restés relativement vagues quant aux responsabilités. En effet, il y a un certain nombre de propositions qui ont été faites par les délégations, mais finalement, nous devons nous aussi voir quelles sont nos ressources humaines et financières, notamment pour ce qui est des choses dont nous pouvons assumer la responsabilité. L'actualisation des publications, ceci pourrait être fait mais nous ne pouvons pas vous dire à quel moment. Ceci n'est pas un gros problème, en ce qui concerne le facteur temps et ressources humaines. Ceci vaut pour d'autres mesures. Voilà la seule explication que je peux vous fournir. Nous allons examiner le renforcement des capacités dans un cadre plus vaste et nous vous dirons tôt ou tard où nous pouvons apporter une contribution en matière de renforcement des capacités, et nous vous dirons également quelles sont les mesures qui exigent un

savoir-faire de la part des États membres ou de certaines institutions.

Voilà pourquoi nous sommes restés relativement vagues en la matière. La liste est générale, elle a été reprise *in extenso* et nous vous demandons des orientations quant à la façon de refléter ces différentes mesures dans notre rapport.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Merci au secrétariat, suite à la question qui a été posée par la délégation du Nigeria. Est-ce que cette explication vous donne satisfaction, M. le délégué du Nigeria ?

**M. [??]** (Nigeria) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Pendant la période intersessions, on pourrait établir des contacts, prévoir des réunions de façon à ce que les délégations puissent s'assurer de la mise en œuvre de ces mesures visant le renforcement des capacités. Mon pays, à l'instar d'autres pays en développement, souhaiterait disposer d'un plan d'action concret concernant les mesures prises ou à prendre par le Sous-Comité dans ce domaine spécifique du renforcement des capacités.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Nous avons entendu les propos de la secrétaire adjointe. Il s'agit ici d'une liste de ces différentes mesures et ceci nous donne certaines orientations quant aux domaines méritant un complément d'efforts. Nous voyons qu'il y a ici toute une série de mesures qui devraient être réalisées et la question du renforcement des capacités reste à l'ordre du jour de notre Sous-Comité au cours de la prochaine session, voire au-delà, et au cours de la prochaine session, nous pourrions certainement étoffer la mise en œuvre de ces différentes mesures. Est-ce que cette marche à suivre vous donne satisfaction, M. le délégué du Nigeria ? Merci de votre aimable coopération.

Y a-t-il d'autres commentaires dans la salle concernant ce paragraphe spécifique ? Pouvons-nous poursuivre ? L'Ukraine.

**M. [??]** (Ukraine) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Bonjour. Je voudrais tout d'abord remercier le secrétariat pour le travail qu'il a déployé pour la préparation de ce projet de rapport. Ma délégation voudrait rajouter un autre point à cette partie VIII, tenant compte de l'information qui a été présentée par notre délégation précédemment au cours de la session du Sous-Comité. Si vous le permettez, je vais vous donner lecture du nouveau point que nous voulons rajouter.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Excusez-moi, est-ce que c'est vraiment

lié au texte du paragraphe 45 ou est-ce que c'est un nouveau paragraphe portant sur autre chose ?

**M. [??]** (Ukraine) [*interprétation de l'anglais*] : C'est sur l'ensemble de la section VIII.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Alors attendez une seconde. Nous voudrions d'abord terminer l'examen du paragraphe 45 et ensuite, je vais vous donner la parole. Merci de votre patience. Je vais donner la parole au représentant de la France.

**M. [??]** (France) : Merci, Monsieur le Président. Étant donné les différentes interventions qui ont été faites sur ce paragraphe 45, et notamment l'intervention tout à fait bienvenue du secrétariat, la délégation française aurait une question. Serait-il possible d'ajouter à la fin de l'article 45, qu'il a été convenu que le secrétariat pourrait identifier le renforcement des capacités en la matière. Voilà, c'est une formulation très neutre qui reprend les explications qui viennent d'être faites par le secrétariat. Je vous remercie, Monsieur le Président.

**Le PRÉSIDENT** : Merci bien, M. le distingué représentant de la France. Voulez-vous s'il vous plaît, répéter le texte de cette sentence que vous voudriez ajouter au texte du paragraphe 45 ?

**M. [??]** (France) : Ce serait un ajout à la fin, par exemple, après le paragraphe 1) :

*"Il a été convenu que le secrétariat pourrait identifier le renforcement des capacités en la matière."*

Je vous remercie.

**Le PRÉSIDENT** : Peut-être qu'il vaudrait mieux maintenant entendre le secrétaire ou le vice-secrétaire parce que la vice-secrétaire a préparé un texte qui inclurait ce que vous avez suggéré maintenant et aussi l'idée qui était présentée auparavant. Avec votre permission, je donnerai la parole maintenant au vice-secrétaire de notre Sous-Comité.

**Mme [??]** (Bureau des affaires spatiales - Secrétariat) [*interprétation de l'anglais*] : Merci. J'espère que le secrétariat va dans le sens de la proposition du représentant de la France. Au 45 bis on pourrait dire :

*"Le Sous-Comité a recommandé que les États membres ainsi que le Bureau des affaires spatiales envisagent la mise en œuvre de ce qui est susmentionné et a informé le Sous-Comité à la prochaine session de toutes les mesures prises ou envisagées."*

**Le PRÉSIDENT** [interprétation de l'anglais] : Pourriez-vous relire, notamment la dernière partie de ce paragraphe ? Je n'ai pas bien saisi la conclusion. Pourriez-vous relire plus lentement ?

**Mme [??]** (Bureau des affaires spatiales - Secrétariat) [interprétation de l'anglais] :

*“Le Sous-Comité a recommandé que les États membres, observateurs permanents au Comité ainsi que le Bureau des affaires spatiales envisagent la mise en œuvre de la liste susmentionnée et d'informer le Sous-Comité à sa quarante-huitième session de toutes les mesures adoptées ou prévues.”*

Et je pourrais rajouter *“aux niveaux national, régional ou international”*.

Vous voulez que je relise ?

**Le PRÉSIDENT** [interprétation de l'anglais] : Avez-vous pu noter ou voulez-vous qu'on relise ? Bien, personne ne souhaite réentendre cette proposition, nous poursuivons. Est-ce que ce texte proposé par le secrétariat vous convient ? Je m'adresse notamment aux délégations qui ont fait des propositions dans ce sens. Il ne semble pas qu'il y ait d'objections. *Il en est ainsi décidé.*

Si je ne m'abuse, il s'agira d'un nouveau paragraphe, ce sera le nouveau paragraphe 45 bis. Mais d'abord, nous devons adopter le 45 dans son intégralité et ensuite nous pourrions adopter le 45 bis. Est-ce que le paragraphe 45, sous sa forme actuelle peut être adopté ? *Adopté.* Et on a également donc adopté le nouveau paragraphe 45 bis ou 46, donc on va renuméroter après, le texte qui a été proposé par le secrétariat, qui a été également adopté.

Nous avons le dernier paragraphe de cette partie. Oui, excusez-moi, j'ai oublié l'Ukraine. Vous avez la parole, Monsieur. Excusez-moi de vous avoir oublié, concernant cette partie du rapport.

**M. [??]** (Ukraine) [interprétation de l'anglais] : Merci. Ma délégation voudrait inclure à cette partie VIII du projet de rapport, un nouveau point afin de refléter l'information qui a été mentionnée par ma délégation précédemment. Si vous le permettez, je vais vous relire ce que je propose :

*“Le Sous-Comité a été informé de la Conférence internationale prévue sur le renforcement des capacités en matière de droit spatial qui se tiendra à Kiev en Ukraine en juin 2008, à l'occasion du 10<sup>ème</sup> anniversaire de l'Accord entre la Russie et*

*l'Ukraine concernant la création du Centre international de droit spatial. La délégation ukrainienne invite toutes les délégations intéressées à participer à cette conférence.”*

Je vous remercie.

**Le PRÉSIDENT** [interprétation de l'anglais] : Pourriez-vous relire plus lentement, s'il vous plaît ?

**M. [??]** (Ukraine) [interprétation de l'anglais] :

*“Le Sous-Comité a été informé de la Conférence internationale prévue portant sur le renforcement des capacités dans le domaine du droit spatial, conférence qui se tiendra à Kiev en Ukraine en juin 2008, à l'occasion du 10<sup>ème</sup> anniversaire de la signature de l'Accord russo-ukrainien relativement à la création du Centre international de droit spatial. La délégation ukrainienne invite toutes les délégations intéressées à participer à cette conférence.”*

**Le PRÉSIDENT** [interprétation de l'anglais] : Je vous remercie, M. le délégué de l'Ukraine. J'ai deux commentaires à faire avant de donner la parole aux autres délégations. Je voudrais d'abord savoir où on va inclure ce paragraphe. Est-ce que c'est l'endroit approprié là où vous le mentionnez ? Le secrétaire-adjoint m'informe que le secrétariat va voir où mettre ce paragraphe, soit après le paragraphe 45, ou alors si on va l'incorporer ailleurs dans le texte. Le secrétariat va réfléchir à cette occasion. On ne peut pas décider de l'emplacement actuellement, mais on va l'inclure quelque part. On va peut-être laisser le soin au secrétariat de trouver l'emplacement idéal.

Par ailleurs, vous avez dit que cette conférence qui sera sûrement très intéressante et très importante, se tiendra en juin 2008. C'est bien cela ? Mais en juin, il y a la session de la grande Commission, donc il peut y avoir un chevauchement quelque part. Les délégations qui participent aux travaux du Comité ne pourront peut-être pas se rendre à votre conférence. Est-ce que vous avez des dates plus précises ?

**M. [??]** (Ukraine) [interprétation de l'anglais] : Bien sûr, nous allons tenir compte de cette information et nous allons vous donner les dates précises de la conférence plus tard.

**Le PRÉSIDENT** [interprétation de l'anglais] : Si possible fin juin, mais c'est à vous de décider. Merci.

Avez-vous des commentaires suite à cette proposition de l'Ukraine ? Cela ne semble pas être le cas.

*Paragraphe 46*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Mesdames et Messieurs, il nous reste le dernier paragraphe de cet additif 2. Le paragraphe 46 actuel, paragraphe habituel qui ne devrait pas susciter de commentaires. Nous venons d'adopter l'additif 2 du rapport.

**Document A/AC.105/C.2/L.273/Additif 3**

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Nous allons passer maintenant à l'examen de l'additif 3. Le document A/AC.105/C.2/L.273/ Add.3. Etant donné que cette partie du rapport n'a été distribuée qu'en début de séance, je vais vous laisser quelques instants pour voir si cela reflète le sens de nos travaux.

**IX. Echanges généraux d'informations sur les législations nationales ayant trait à l'exploration et à l'utilisation pacifique de l'espace***Paragraphe premier*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : IX. Echanges généraux d'informations sur les législations nationales ayant trait à l'exploration et à l'utilisation pacifique de l'espace. Paragraphe premier. *Adopté.*

*Paragraphe 2*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 2, y compris les alinéas a), b) et c). Alinéa a). Alinéa b). Alinéa c). Avez-vous des commentaires sur le paragraphe 2 ? *Adopté.*

*Paragraphe 3*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 3. Pas de commentaires ? *Adopté.*

*Paragraphe 4*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 4. *Adopté.*

*Paragraphe 5*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 5. Le représentant des États-Unis.

**M.** [??] (États-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*] : Merci. Bonjour à tous. Nous voudrions rajouter une phrase au début du paragraphe, suite à la présentation qui a été faite par les États-Unis et par les Pays-Bas. Nous vous proposons la phrase suivante :

*“Par ailleurs, les Pays-Bas et les États-Unis ont fait des présentations spéciales concernant leur législation nationale.”*

Je répète, je vous propose de rajouter la phrase suivante :

*“Par ailleurs, les États-Unis d'Amérique et les Pays-Bas ont fait des présentations spéciales portant sur leur législation spatiale.”*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Vous venez d'entendre la proposition de rajouter une phrase au paragraphe, de dire que les États-Unis et les Pays-Bas ont fait une présentation portant sur leur législation nationale. Pas de commentaires. Je pense que nous pouvons adopter cette phrase. *Adopté.*

*Paragraphe 6*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 6. Est-ce que tous les éléments mentionnés sont reflétés. Pas de commentaires. *Adopté.*

*Paragraphe 7*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 7. Avez-vous des commentaires sur le paragraphe 7 ? Cela ne semble pas être le cas. *Adopté.*

*Paragraphe 8*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 8. Pas de commentaires. *Adopté.*

*Paragraphe 9*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 9. *Adopté.*

*Paragraphe 10*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 10. Pas de commentaires. *Adopté.*

*Paragraphe 11*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 11. Pas de commentaires. *Adopté.*

*Paragraphe 12*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 12. Pas de commentaires. *Adopté.*

*Paragraphe 13*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 13. Pas de commentaires. *Adopté.*

*Paragraphe 14*

**Le PRÉSIDENT** [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 14. Le point de vue a été exprimé. Pas de commentaires. *Adopté.*

*Paragraphe 15*

**Le PRÉSIDENT** [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 15. *Adopté.*

*Paragraphe 16*

**Le PRÉSIDENT** [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 16. Pas de commentaires. *Adopté.*

*Paragraphe 17*

**Le PRÉSIDENT** [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 17. *Adopté.*

**X. Propositions au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique concernant les nouvelles questions que le Sous-Comité juridique devrait examiner à sa quarante-huitième session**

*Paragraphe 18*

**Le PRÉSIDENT** [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 18. *Adopté.*

*Paragraphe 19*

**Le PRÉSIDENT** [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 19. *Adopté.*

*Paragraphe 20*

**Le PRÉSIDENT** [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 20. Des observations ? *Adopté.*

*Paragraphe 21*

**Le PRÉSIDENT** [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 21. Tout d'abord, le chapeau et ensuite les points ordinaires 1), 2), 3), 4), 5), 6) avec les alinéas a) et b). Des observations ? Donc nous sommes d'accord sur cette première partie concernant les points ordinaires.

*Points 7), 8), 9), 10)*

Maintenant, nous passons aux points thèmes de discussion à part entière, 7), 8), 9), 10). Il s'agit des points thèmes de discussion à part entière. Pas d'objections. *Approuvés.*

*Point 11)*

Points de l'ordre du jour examinés dans le cadre de plans de travail. 11). C'est un libellé déjà approuvé dans le cadre de l'échange d'informations et c'est un libellé qui est ajouté ici 2009 : Un groupe de travail sera instauré, nous en avons élu le président. Des observations ? *Adopté.*

*Point 12)*

**Le PRÉSIDENT** [interprétation de l'anglais] : Maintenant nous passons aux points nouveaux. Point 12). Ici, libellé standard. J'en conclus que le projet d'ordre du jour de la prochaine session du Sous-Comité juridique est ainsi approuvé. *Il en est ainsi décidé.*

*Paragraphe 22*

**Le PRÉSIDENT** [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 22. C'est une formule qui reprend la formule qui figurait dans le rapport précédent. *Adopté.*

*Paragraphe 23*

**Le PRÉSIDENT** [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 23. La formule standard ici aussi. *Adopté.*

*Paragraphe 24*

**Le PRÉSIDENT** [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 24. Le Royaume-Uni.

**Mme [??]** (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord [interprétation de l'anglais] : Merci, Monsieur le Président. J'ai lu ce paragraphe qui n'exprime pas entièrement ce que nous voulions dire. Il s'agissait d'une proposition pour réduire la durée des sessions futures. Depuis des années nous observons le travail du Sous-Comité, donc à la deuxième ligne, nous supprimons "The present session", donc nous disons "head session", ceci concerne toutes les sessions et pas seulement la session actuelle, et ensuite, "les discussions actuelles concernant les rôles et futures responsabilités du COPUOS de l'ONU". Si le titre du COPUOS n'est pas le bon, corrigez-le. Mais ceci exprime mieux ce que nous voulions vous transmettre.

**Le PRÉSIDENT** [interprétation de l'anglais] : Auriez-vous l'amabilité de répéter à vitesse de dictée ?

**Mme [??]** (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord [interprétation de l'anglais] : À la deuxième ligne, nous supprimons "at the present" et ceci est remplacé par "during". Le terme "session" serait au pluriel avec un "s" et après "session", on inclurait "et vu les discussions actuellement en cours concernant les rôles et responsabilités futures du COPUOS de l'ONU", mais peut-être que l'intitulé de ce rapport n'est pas exact.

**Le PRÉSIDENT** [interprétation de l'anglais] : Merci au Royaume-Uni, merci de ces commentaires. Merci de nous fournir le texte de votre amendement concernant le paragraphe 24. Nous allons donc l'amender selon vos souhaits et le secrétariat du Sous-Comité attire mon attention sur l'intitulé exact du document en question. Il s'agit



du “rôle et activités futures du Comité”. Vous avez un avis concernant la formulation du 24 ? Il n’y en a pas. J’en conclus que le paragraphe 24 est adopté par consensus. *Il en est ainsi décidé.*

*Paragraphe 25*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l’anglais*] : Paragraphe 25. Des observations ? Pas d’observations. *Adopté.*

*Paragraphe 26*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l’anglais*] : Paragraphe 26. Des observations ? Pas de commentaires. *Adopté.* C’est le point de vue d’une délégation qui a été exprimé.

*Paragraphe 27*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l’anglais*] : Paragraphe 27. Des observations sur le paragraphe 27 ? Pas d’observations. *Adopté.*

*Paragraphe 28*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l’anglais*] : Paragraphe 28. Des observations sur le paragraphe 28 ? Il n’y en a pas. *Adopté.*

*Paragraphe 29*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l’anglais*] : Paragraphe 29. Pas d’observations. *Adopté.*

*Paragraphe 30, alinéas a), b), c), d), e), f)*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l’anglais*] : Paragraphe 30. Ici, un paragraphe plus long. Nous avons un chapeau et nous avons six alinéas a) à f). Nous allons donc procéder lentement. Tout d’abord, le chapeau, 30.

Nous passons à l’alinéa a), le représentant de la Grèce n’est pas dans la salle, mais je n’ai pas entendu de commentaires du représentant de la Grèce avant son départ. b), pas de commentaires de la part de la Grèce et de la République tchèque. c), d), e), f) proposé par le Chili. Des observations concernant l’ensemble de ce paragraphe 30 ? Pas d’observations. *Adopté.*

*Paragraphe 31*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l’anglais*] : Paragraphe 31. Une phrase standard. *Adopté.*

Mesdames, Messieurs, nous venons de terminer l’examen du document et de ses additifs. Nous avons encore deux questions en suspend, c’est-à-dire deux paragraphes à réexaminer. Le secrétariat nous avait dit qu’il fournirait un libellé exact concernant deux paragraphes. Le premier concerne la proposition de notre collègue de l’Équateur, et l’autre concerne la demande du

Nigeria. Notre secrétariat a été prié de préparer ce libellé. Je donne la parole au secrétariat.

**M. [??]** (Bureau des affaires spatiales - Secrétariat) [*interprétation de l’anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Le secrétariat donne lecture d’un libellé préconisé par la délégation de l’Équateur devant être inclus à la section sur l’échange général de vues, c’est le document L.273, à savoir le premier document que nous avons examiné hier. Il s’agit de la page 6, à savoir “Échange de vues général”. Le paragraphe serait inclus comme paragraphe 27 bis, à la page 6 du document L.273. Le texte préconisé est le suivant :

*“Le Sous-Comité a noté que le secrétariat temporaire de la V<sup>ème</sup> Conférence spatiale des Amériques avait mené des consultations avec des membres du groupe international d’experts au cours du Salon international d’aéronautique et de l’espace 2008, et avait décidé de tenir une deuxième réunion du groupe international d’experts conjointement à un séminaire sur le droit spatial pour le développement et la sécurité humaine devant se tenir en Équateur les 24 et 25 juillet 2008.”*

Merci, Monsieur le Président.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l’anglais*] : Merci, M. le secrétaire. Merci de nous fournir le libellé d’un nouveau paragraphe 27 bis, conformément à la proposition de notre collègue de l’Équateur. Je voudrais savoir si vous êtes d’accord avec ce libellé. Est-ce que ceci donne satisfaction à la délégation de l’Équateur ? D’autres commentaires ? Pas de commentaires. *Il en est ainsi décidé.* C’est le paragraphe 27 bis.

Maintenant, deuxième proposition. C’est la secrétaire adjointe qui prend la parole.

**Mme [??]** (Bureau des affaires spatiales - Secrétariat) [*interprétation de l’anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Deuxième paragraphe qui concerne le paragraphe 20, du 273, additif 1. C’est une proposition qui a été faite ce matin par la délégation du Nigeria. Il s’agit de compléter l’information figurant dans ce paragraphe. Le secrétariat suggère ce qui suit. À la fin du paragraphe 20 en l’état, nous ajouterions les phrases suivantes. J’en donne lecture rapidement et ensuite à vitesse de dictée :

*“Le Sous-Comité a noté qu’en 2007, l’AIA avait organisé la Première Conférence régionale en Afrique sur le renforcement des connaissances en décembre à Abuja. La conférence a permis aux membres de l’AIA d’avoir une interaction avec les pays. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction que*

*l'AIA avait en conséquence décidé de tenir annuellement une telle conférence en Afrique.”*

Maintenant, à vitesse de dictée, après la dernière du paragraphe 20 :

*“Le Sous-Comité a noté que en 2007, l'AIA avait organisé la Première Conférence régionale en Afrique sur les voies menant aux connaissances et au développement à Abuja, du 3 au 5 décembre 2007. La Conférence a permis aux membres de l'AIA d'avoir des contacts avec des représentants des pays et de promouvoir des contacts avec des pays qui ne participent pas généralement à ce type de réunion. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction que l'AIA avait par conséquent décidé d'organiser une conférence sur une base annuelle en Afrique.”*

**Le PRÉSIDENT** [interprétation de l'anglais] : Merci, Madame. Merci d'en avoir donné lecture. Il s'agit d'une adjonction au paragraphe 20, compte tenu de la proposition du représentant du Nigeria. Est-ce que ceci vous donne satisfaction, M. le délégué du Nigeria ? Merci de votre aimable coopération. Un autre avis en la matière ? Le paragraphe 20 y compris cette adjonction. *Le paragraphe 20 est ainsi adopté.*

Mesdames et Messieurs les délégués, nous arrivons au dernier volet de nos travaux de ce matin. Nous avons adopté toutes les parties du rapport du Sous-Comité juridique au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique. Puis-je en conclure que le Sous-Comité adopte le rapport dans sa totalité tel qu'amendé ? Il n'y a pas d'objections. Le rapport de la quarante-septième session du Sous-Comité juridique tel qu'amendé est ainsi adopté. *Il en est ainsi décidé.*

Mesdames et Messieurs les délégués, je souhaiterais, quant à moi, vous présenter des observations finales au nom de la présidence. Je serai très bref, car j'ai l'impression que la présente session a été très efficace. En effet, nous avons examiné tous les points figurant à notre ordre du jour. Nous avons œuvré avec efficacité et efficience. Nous avons été très concis et nous avons abordé toutes les questions de fond figurant à l'ordre du jour. Tous ces points ont été examinés avec tout le soin voulu. Dans ce contexte, je tiens à exprimer ma gratitude aux interprètes qui ont œuvré avec efficacité et qui nous ont permis de travailler de façon efficace. Je souhaiterais me féliciter de l'excellent travail réalisé par le secrétariat du Sous-Comité. J'exprime ma gratitude au Bureau des affaires spatiales, dirigé de façon si compétente par Mme Othman et je remercie les membres du Bureau qui ont pris une part active à nos travaux au quotidien et je tiens à mentionner le secrétaire du Sous-Comité et la secrétaire adjointe du Sous-Comité. Mes remerciements s'adressent également aux autres membres de l'équipe.

J'avais laissé entendre que nous terminerions nos travaux à midi aujourd'hui et il nous reste deux minutes. J'en ai terminé de mes propos. Je déclare close la 782<sup>ème</sup> séance de notre Sous-Comité et je déclare close la quarante-septième session du Sous-Comité juridique. Je vous remercie de votre excellente coopération. Vous m'avez vraiment facilité la tâche et je serai très heureux de vous revoir au cours de l'examen du rapport du Sous-Comité figurant à l'ordre du jour du Comité qui tiendra sa session au mois de juin. Si tout va bien, nous nous reverrons l'année prochaine lors de la prochaine session du Sous-Comité juridique. La séance est levée.

*La séance est levée à 12 heures.*